



**Jour
J-26**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

05/12/2019

Conseil des ministres

P2

**L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise
inauguré le 16 décembre**

Vih-Sida

P7

La Côte d'Ivoire poursuit sa lutte contre la pandémie

Démantèlement des panneaux anarchiques

P13

La Cafci remporte une bataille

4^e pont d'Abidjan/Recasement des déguerpis propriétaires de maison P9

Les premiers logements seront prêts avant fin 2020

Moussa Sanogo

P14

**«Le montant alloué aux dépenses pro-pauvres devrait s'établir
autour de 2700 milliards de FCfa »**

Conseil des ministres

L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise inauguré le 16 décembre

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a présidé, hier, au Palais présidentiel, le traditionnel Conseil des ministres qui avait à son ordre du jour de nombreux sujets pour améliorer la vie des Ivoiriens.

L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise sera livré le 16 décembre. L'information a été donnée, hier, par le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement. C'était lors du point-presse qui vient comme une conclusion au Conseil des ministres. Dans la dynamique d'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes et de tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire, le gouvernement a négocié et obtenu un don de l'État japonais pour la construction d'un échangeur au carrefour appelé communément "Soibra", sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing. Le vendredi 25 novembre 2016, Daniel Kablan Duncan, à l'époque Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances, avait procédé au lancement des travaux. Pendant 36 mois, les techniciens étaient à la tâche. Ce joyau architectural sera livré le lundi 16 décembre.



Les usagers de la route pourront circuler sans encombre

Le Conseil des ministres d'hier était aussi le rendez-vous de la lutte contre la pauvreté. Deux décrets de ratification de l'accord de prêt ont été adoptés par les membres du gouvernement. On apprend du porte-parole du gouvernement que le premier porte ratification de l'accord de prêt d'un montant de soixante-quinze millions (75 000 000) d'euros, soit quarante-neuf milliards cent quatre-vingt-seize millions sept cent soixante-quinze mille (49 196 775 000) francs Cfa, conclu le 2 décembre 2019 entre la Banque africaine de développement (Bad) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Programme d'appui aux réformes économiques et sociales (Pares). "Ce financement complémentaire permettra d'accroître l'allocation des ressources publiques en faveur des couches sociales vulnérables, afin d'améliorer leur accès aux infrastructures sociales de base et leur inclusion sociale", a-t-il dit. Le

second porte sur la ratification d'un accord de prêt d'un montant de neuf millions quatre cent mille (9 400 000) unités de compte, soit environ sept milliards six cent quarante-huit millions cinquante mille six cent quinze (7 648 050 615) francs Cfa, conclu le 2 décembre 2019 entre le Fonds africain de développement (Fad) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet d'appui à la mise en œuvre du Programme de développement pour une prestation de services inclusive (Pame/Pdsi). Selon le ministre Sidi Tiémoko Touré, "ce projet vise à renforcer les capacités des structures de pilotage et de suivi-évaluation des programmes de développement ainsi que les capacités des structures statistiques pour le suivi-évaluation du Plan national de développement (Pnd), en vue d'une croissance économique plus forte et inclusive".

La santé était également à l'ordre du jour du Conseil des ministres. Le gouvernement a entendu et adopté une communication sur la mise en œuvre de la loi n°2019-678 du 23 juillet 2019 portant réforme hospitalière en Côte d'Ivoire. «Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance des établissements hospitaliers, le gouvernement a pris diverses initiatives en vue d'en garantir le succès. Ainsi, de septembre à octobre 2019, une mission du gouvernement s'est rendue dans plusieurs villes de pays reconnus pour les performances de leur système national de santé, notamment à Porto, au Portugal; à Rome, en Italie et à Paris, en France, en vue de tisser des liens de partenariat dans les domaines de technologies électroniques liées à la santé et à la maintenance des équipements et matériels biomédicaux de pointe et de l'accréditation des établisse-

ments de santé", a fait savoir le porte-parole du gouvernement. Il a indiqué qu'en Italie, le gouvernement a signé un memorandum avec une société italienne spécialisée dans la maintenance du matériel et de l'équipement hospitalier pour la création d'un centre d'excellence en Côte d'Ivoire, couplé avec

la formation des bio-techniciens. En outre, un protocole d'accord est en cours de préparation avec une société portugaise pour appuyer, au moyen de solutions informatiques de dernière génération, la gouvernance électronique de notre réseau de soins de proximité, depuis le niveau périphérique

jusqu'au niveau central. Une autre convention est également en préparation avec la Haute autorité de santé française pour la création, dès le premier trimestre 2020, d'un établissement public capable d'évaluer les technologies de santé en Côte d'Ivoire, de certifier et d'accréditer les établissements de santé nationaux. Dans cette dynamique, a-t-il ajouté, "le 19 septembre 2019, le gouvernement a signé un accord de coopération avec l'Ordre Souverain de Malte pour accompagner notre pays dans le renforcement de son système de santé et la délivrance de soins de qualité". Le Conseil a aussi adopté un décret relatif à l'ouverture du capital social de la Banque nationale d'investissement (Bni). Ce décret, a fait savoir le porte-parole du gouvernement, "autorise l'augmentation du capital social de la Bni de 4,859 milliards de FCfa, par l'émission de 485 885 actions nouvelles détenues par l'État au profit de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), pour une valeur nominale de 10 000 FCfa chacune, assortie d'une prime de 31 162 FCfa par action. Le capital social de la Bni passe ainsi de 20, 500 milliards à 25, 359 milliards, avec une prime d'émission totale de 15,141 milliards de FCfa, pour 80,84 % du capital détenu par l'État et 19,6 % par la Cnps". ■

ÉTIENNE ABOUA

Pourquoi Nathalie Yamb a été expulsée

Le porte-parole du gouvernement est revenu, hier, dans la série de questions-réponses avec les journalistes, lors de son point de presse, sur l'expulsion de Nathalie Yamb, proche de Mamadou Koulibaly, ancien ponton du régime de l'ex-Président Laurent Gbagbo. "Relativement à Mme Nathalie

Yamb, nous avons tous suivi. Il y a eu cet accident de deux hélicoptères de l'armée ivoirienne à Katiola. Il y a eu plusieurs blessés. Et vous avez tous vu le post de Mme Yamb, avec des propos malveillants sur les réseaux sociaux, qui ont été écrits au mépris de la compassion dont devrait bénéficier ces militaires de

notre armée", a indiqué Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement. "Nous pensons que les propos de Mme Yamb ont porté atteinte à la dignité des militaires ivoiriens. Et c'est un motif suffisamment grave", a-t-il ajouté. ■

E. ABOUA

Des décrets portant organisation de ministères et de secrétariats d'Etat adoptés



De nombreux dossiers étaient sur la table du Conseil des ministres, dont l'organisation de certains ministères et secrétariats d'Etat. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

Le mercredi 04 décembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 13h00, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alasane Ouattara, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :
A/ Mesures Générales
Projets de décrets
B/ Mesures Individuelles
C/ Communications
D/ Divers

A/ Mesures générales

Projets de décret

Au titre du Ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;
Le Conseil a adopté un

décret portant ratification de la Convention de crédit N° CCI 1665 01 M d'un montant de trente millions (30 000 000) d'Euros, soit dix-neuf milliards six cent soixante-dix-huit millions (19 678 000 000) de francs CFA, conclue le 02 août 2019, entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue de financer l'appui budgétaire pour le secteur Education.
Ce financement permettra d'appuyer le Plan Sectoriel de l'Éducation du Gouvernement afin de renforcer l'accès de tous à une éducation de qualité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage de chacun de façon à massifier les qualifications et les compétences nécessaires au développement socio-économique.

Au titre du Ministère des Affaires Étrangères, en liaison avec le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du

Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant ratification d'accords de prêts :
- Le premier décret porte ratification de l'Accord de prêt N° 2000200004603 d'un montant de soixante-quinze millions (75 000 000) d'Euros, soit quarante-neuf milliards cent quatre-vingt-seize millions sept cent soixante-quinze mille (49 196 775 000) francs CFA, conclu le 02 décembre 2019, entre la Banque Africaine de Développement (BAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Programme d'Appui aux Réformes Économiques et Sociales (PARES).
Ce financement complémentaire permettra d'accroître l'allocation des ressources publiques en faveur des couches sociales vulnérables afin d'améliorer leur accès aux infrastructures sociales de base et leur inclusion sociale.

- Le deuxième décret porte ratification de l'Accord de prêt N° 2100150042193 d'un montant de neuf millions quatre cent mille

(9 400 000) Unités de Compte, soit environ sept milliards six cent quarante-huit millions cinquante mille six cent quinze (7 648 050 615) francs CFA, conclu le 02 décembre 2019, entre le Fonds Africain de Développement (FAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Projet d'Appui à la Mise en œuvre du Programme de Développement pour une Prestation de Services Inclusive (PAME/PDSI).
Ce projet vise à renforcer les capacités des structures de pilotage et de suivi-évaluation des programmes de développement ainsi que les capacités des structures statistiques pour le suivi-évaluation du Plan National de Développement (PND), en vue d'une croissance économique plus forte et inclusive.

Au titre du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Économie

et des Finances, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant déclaration d'utilité publique des périmètres mis en réserve du Projet de sauvegarde et de valorisation de la Baie de Cocody et de la Lagune Ebrié dans le District Autonome d'Abidjan (PABC).
Ce projet vise à apporter une réponse forte et durable à la problématique de la pollution de la baie et de son bassin versant afin d'offrir aux populations, notamment à celles vivant à Abidjan, un environnement sain, un écosystème dépollué, reboisé et aménagé.

Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Économie et des Finances;

Le Conseil a adopté un décret relatif à l'ouverture du capital social de la Banque Nationale d'investissement en abrégé BNI.
Ce décret autorise l'augmentation du capital social de la BNI de 4,859 milliards de francs CFA, par l'émission de 485 885 actions nouvelles détenues par l'Etat au profit de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), pour une valeur nominale de 10 000 francs CFA chacune, assortie d'une prime de 31 162 francs CFA par action.

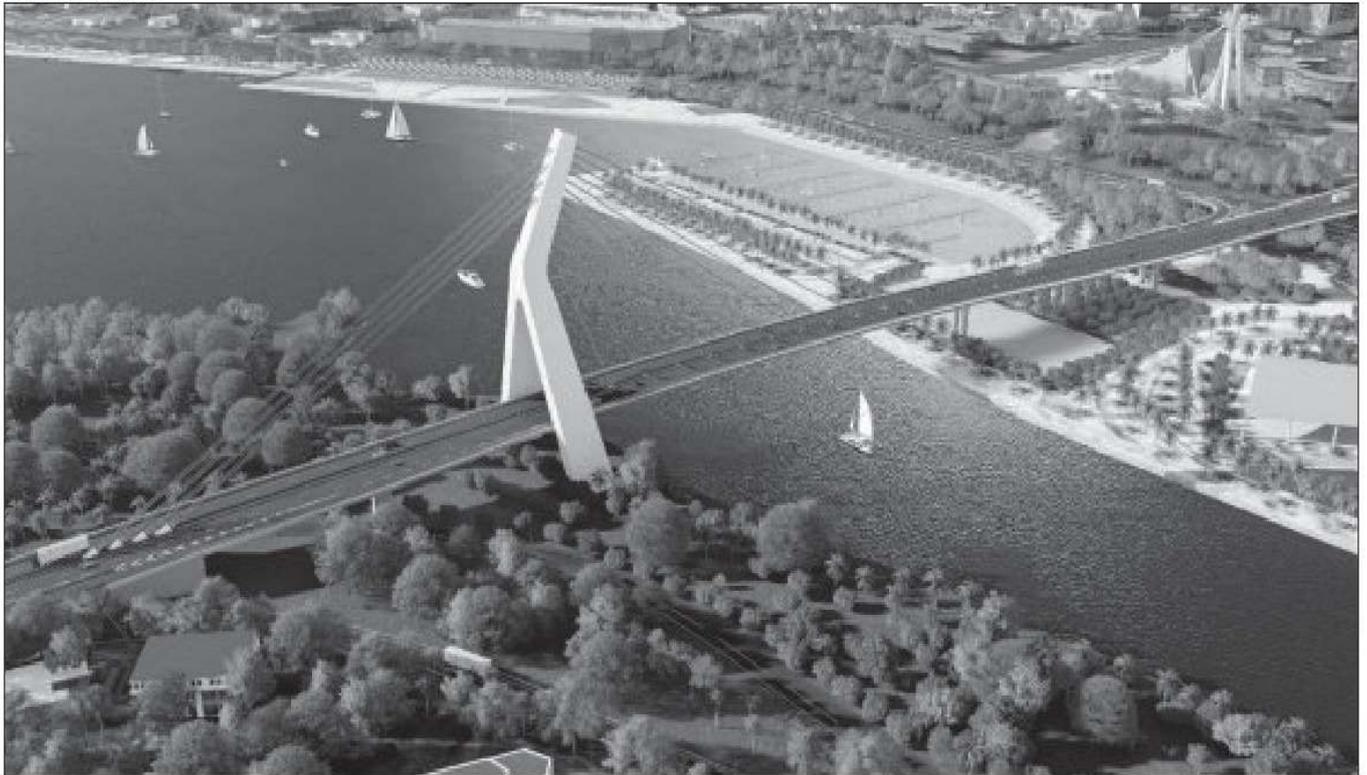
Le capital social de la BNI passe, ainsi, de 20, 500 milliards de francs CFA à 25, 359 milliards de francs CFA, avec une prime d'émission totale de 15,141 milliards de francs CFA, pour 80,84 % du capital détenu par l'Etat et 19,6 % par la CNPS.

B/- Mesures individuelles

Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

SUITE PAGE 4

SUITE DE LA PAGE 3



Le gouvernement veut une baie de Cocody saine. (PHOTOS HONORÉ BOSSON)

Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du Comité chargé de l'examen des projets de nominations dans les Départements ministériels du 03 décembre 2019.

Ainsi, les décrets portant organisation de Ministères et de Secrétariats d'Etat ci-après, ont été adoptés :
Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;

Ministère de la Promotion de la Riziculture ;

Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme ;

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;

Ministère de la Promotion des PME ;
Secrétariat d'Etat au Renforcement des Capacités ;
Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargé de l'Autonomisation des Femmes ;
Secrétariat d'Etat au

près du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement Social.

C/- COMMUNICATIONS

Au titre du Ministère des Transports, en liai-

son avec le Secrétariat d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation des cartes maritimes représentant la ligne de la frontière mari-

time Côte d'Ivoire-Ghana. Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de la chambre spéciale du Tribunal International du Droit de la Mer, rendue le 23 septembre 2017 à Hambourg en Allemagne, sur le différend relatif à la délimitation de la frontière

maritime entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, un Comité mixte Ivoiréo-Ghanéen a été mis en place, afin de reporter, d'un commun accord, sur une carte marine, les sept (07) points déterminés par le tribunal.
A l'issue des travaux du

Comité, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont officiellement procédé, le 20 septembre 2019, à la signature des cartes présentant la ligne de la frontière maritime dans l'Océan Atlantique entre les deux (02) pays ■



Les ministres Mariatou Koné, Anne Ouloto, derrière le ministre Diarroussouba Souleyman.

Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre de la loi n°2019-678 du 23 juillet 2019 portant réforme hospitalière en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance des établissements hospitaliers, le Gouvernement a pris diverses initiatives en vue d'en garantir le succès. Ainsi, de septembre à octobre 2019, une mission du Gouvernement s'est rendue dans plusieurs pays reconnus pour les performances de leur système national de santé, notamment à Porto, au Portugal, à Rome, en Italie et à Paris en France en vue de tisser des liens de partenariat dans les domaines des technologies électroniques liées à la santé et à la maintenance des équipements et matériels biomédicaux de pointe et de l'accréditation des établissements de santé.

En Italie, le Gouvernement a signé un mémorandum avec une société italienne spécialisée dans la maintenance du matériel et l'équipement hospitalier, pour la création d'un centre d'excellence en Côte d'Ivoire, couplée avec la formation des bio-techniciens. En outre, un protocole d'accord est en cours de préparation avec une société portugaise pour appuyer, au moyen de solutions informatiques de dernière génération, la gouvernance électronique de notre réseau de soins de proximité, depuis le niveau périphérique jusqu'au niveau central.

Une autre convention est également en préparation avec la Haute Autorité de Santé française pour la création, dès le premier trimestre 2020, d'un établissement public capable d'évaluer les technologies de santé en Côte d'Ivoire, de certifier et d'accréditer les établissements de santé nationaux.

Dans cette dynamique, le 19 septembre 2019, le Gouvernement a signé un accord de coopération avec l'Ordre Souverain de Malte pour accompagner notre pays dans le renforcement de son système de santé et la délivrance de soins de qualité.

Au titre du Ministère de la Communication et des Médias;

Le Conseil a adopté une communication relative au bilan et perspectives de la lutte contre les manquements aux obligations de la communication pu-



Le capital de la Bni ouvert

blicitaire. En dépit de la réglementation existante, le secteur de la communication publicitaire connaît des dysfonctionnements importants caractérisés par une forte pollution visuelle préjudiciable à la sécurité des populations et gravement nuisible à l'esthétique urbaine. Il s'agit, notamment de l'implantation irrégulière des dispositifs publicitaires à des carrefours, de l'utilisation de superstructures routières comme supports publicitaires ou la pose d'affichages publicitaires dans des parcs et jardins, sur les flancs, les façades et les toitures d'immeubles.

Aussi, pour mettre définitivement un terme à ces pratiques illicites, le Gouvernement a diligenté une opération de démantèlement systématique des dispositifs publicitaires irréguliers sur la période de mars à août 2019. Cette opération a permis d'extraire du paysage du District Autonome d'Abidjan et des différentes capitales régionales 1 119 dispositifs publicitaires.

Dans cet élan, le Conseil a instruit le Ministre chargé de la Communication et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de prendre des mesures diligentes pour sensibiliser les professionnels de l'affichage et les collectivités territoriales, relativement au respect de la

réglementation en vigueur sur l'affichage publicitaire, mais également pour adapter le cadre juridique et institutionnel de la communication publicitaire à la dynamique du secteur.

Au titre du Ministère

après du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative aux coûts des exonérations accordées à fin septembre 2019.

A fin septembre 2019, le coût des exonérations fiscales et douanières, s'établit à 222,8 milliards de francs CFA contre 243,4 milliards de francs CFA enregistré à fin septembre 2018, soit une baisse de 8,5%. Elles représentent

8,6% des recettes brutes mobilisées par les administrations fiscales et douanières contre 10% à fin septembre 2018.

Les exonérations accordées à fin septembre 2019, au titre de la fiscalité de porte, se chiffrent à 127,5 milliards de francs CFA, soit 57,2% de la dépense fiscale et en régime intérieur à 95,3 milliards de francs CFA, représentant 42,8%. Ces exonérations ont été particulièrement importantes en matière de TVA, de droits de douane et d'impôts sur les bénéfices, dont les montants cumulés se chiffrent à 171,5 milliards de francs CFA, soit 77% des exonérations globales.

Les secteurs d'activités ayant bénéficié des exonérations les plus importantes sont principalement l'industrie, les BTP, les services et l'administration.

D- DIVERS

L'échangeur de l'amitié Ivoir-Japonaise, sis au Boulevard Valéry Giscard d'Estaing, sera inauguré le 16 décembre 2019 ■

Fait à Abidjan, le 04 décembre 2019

SIDI TIÉMOKO TOURE
Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement
porteparolat@communication.gouv.ci



Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement. (PH.HONORÉ BOSSON)

Cohésion sociale

Amedé Kouakou appelle les chefs traditionnels à prôner un discours d'union

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier a parrainé, dimanche dernier, une cérémonie d'investiture à N'Zianouan.

Le chef de N'Zianouan, N'Goran Kouamé, a officiellement été investi par le ministre Amedé Kouakou, coordonnateur Rhdp dans le Lôh-Djiboua. Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, après avoir salué l'unanimité faite autour du choix de N'Goran Kouamé, lui a prodigué des conseils pour la bonne gestion des hommes et des femmes sous son autorité. A travers l'enouveau promu, Amedé Kouakou a invité les garants de la tradition à avoir un discours de paix, d'union et surtout à œuvrer à la consolidation des liens de fraternité

entre leurs communautés respectives. « Il revient aux sages de prôner la bonne parole. Vous devez être les chefs de file du rassemblement et avoir des discours d'union », a-t-il insisté. Pour lui, le Président de la République, Alassane Ouattara, soucieux de rassembler les fils et filles de la Côte d'Ivoire, promet sa politique «le vivre ensemble», dont l'objectif est de créer une société où les populations vivent en harmonie et en bonne intelligence pour le bonheur de tous. Amedé Kouakou a également invité les populations de N'Zianouan à témoigner respect et considé-

ration au chef N'Goran Kouamé. « N'écoutez pas tous ceux qui vont parler de division. Soyez derrière votre chef. Le pouvoir vient de Dieu. Celui qui ne l'accepte pas, c'est qu'il se bat contre Dieu. Si nous voulons le développement, la paix et la stabilité, il faut s'entendre et écouter le message de rassemblement du Chef de l'État », a-t-il indiqué. N'Goran Kouamé a été unanimement désigné chef par les trois grandes familles de N'Zianouan. Il succède à Nanan Kedjibo N'Zi Pierre, décédé il y a un an. ■

KANATÉ MAMADOU



Amedé Kouakou en train de remettre au nouveau chef sa feuille de route. (PH: DR)

Rhdp

Les populations de Morokro instruites sur les idéaux des Houphouëtistes

Le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) ratisse large dans la région de l'Agnéby-Tiassa. Amedé Kouakou et Pierre Bitty Kokora, deux hauts cadres de cette formation politique, étaient, dimanche dernier, dans la sous-préfecture de Morokro, située dans le département de Tiassalé, pour instruire les populations sur les idéaux de la coalition des Houphouëtistes. Pierre Bitty Kokora, fils de cette région, expliquant la raison de leur démarche, a fait savoir que l'objectif visé est de mobiliser toutes les forces vives ivoiriennes autour de la politique de rassemblement et de développement du Président de la République, Alassane Ouattara, et de faire adhérer les populations à la cause houphouëtiste. Ainsi, pendant plus de deux heures, ils ont échangé avec les chefs traditionnels, les femmes et les jeunes qui se sont déplacés massivement à la place publique de Morokro. A tout ce beau monde, il a déclaré que « Le train de la renaissance avance à grands pas avec le Rhdp ». Quant à Amedé Kouakou, coordonnateur régional du Rhdp dans le Lôh-Djiboua, il

a indiqué à ses interlocuteurs que la Côte d'Ivoire a pris son envol pour la destination développement et prospérité, depuis l'accession du Chef de l'État à la magistrature suprême. En foi de quoi, il a invité les populations à faire bloc autour du Président Ouattara et du Rhdp pour une Côte d'Ivoire prospère et l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant sur le territoire national. « Aujourd'hui, il s'agit de développement, de routes, de ponts, d'écoles, de centres de santé, d'eau potable, d'électricité, etc. Le bavardage ne sert à rien. La seule alternative crédible qui s'offre à la Côte d'Ivoire et aux Ivoiriens, c'est le chemin que propose le Président de la République », a-t-il insisté. Puis d'inviter : « Il faut s'engager aux côtés du Président de la République. Je vous invite à adhérer au combat, celui de la paix, de la stabilité et du rassemblement. Le bon chemin, c'est le Rhdp », a-t-il conclu. ■

K. MAMADOU

CASE DES MOTS

La main du divin

Jour sain ou jour moins sain, les chemins de l'être humain fort son destin. Néanmoins, les chemins humains sont entre les mains du divin. Vains sont les desseins terriens s'ils sont sans lien avec le souverain. Le dessein d'un être humain peut être bien d'être mathématicien, médecin, musicien, olympien ou magicien. Si la main d'un bon samaritain ne vient pas en soutien, le chemin est incertain. Sans levain, il n'y a point de pain. Le quotidien dépend de chacun des citoyens, mais le lendemain est en lien avec le divin. La faim et le besoin sont humains. Les moyens et la fin relèvent bien du divin. Car, du divin, dépend le temps qui vient. En temps diluvien, il n'y a point de bon raisin. Du raisin au vin, il faut aussi un temps sain. D'où la main du divin. Mais l'être humain, même oint, a sa part de chagrin. L'humain qui craint le souverain n'est pas sans chagrin. Le malin fait bien partie du destin. Tout destin a son côté festin, cain, déclin et chagrin. Pas de raisin sans pépins.

BENOIT HILI

COMMUNIQUÉ DE LA CEI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Démocratie - Travail

INSTALLATION DES COMMISSIONS ÉLECTORALES LOCALES

La Commission Electorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance des Partis ou Groupements politiques et les membres du Corps Préfectoral, membres de la Commission centrale, qu'elle procédera, du **08 au 23 décembre 2019**, à l'installation des **Commissions électorales locales (CEL)**, et à l'élection des membres de leur bureau sur toute l'étendue du territoire national.

Elle invite, par conséquent, tous les commissaires locaux concernés à prendre toutes les dispositions utiles afin d'honorer de leur présence cette phase de mise en place des démembrements locaux de la CEI.

Les Chefs d'Antennes Régionales (CAR) de la CEI communiqueront à chacune des CEL le programme détaillé de leur installation.

Fait à Abidjan, le 04 Décembre 2019

P/O Le Président

Le 1er Secrétaire Permanent Adjoint
Porte-parole de la CEI

Emile EBROTTIE

Commission Electorale Indépendante (C.E.I.) - TEL: 22 52 88 88 Fax: 22 40 09 92 - SITE INTERNET: www.cei-ci.org

Vih-Sida

La Côte d'Ivoire poursuit sa lutte contre la pandémie

Le district sanitaire Adjamé-Plateau-Attécoubé a organisé, le 28 novembre, au jardin public du district d'Abidjan, une séance de sensibilisation.

La pandémie du siècle, le Vih-Sida, continue de sévir en Côte d'Ivoire, malgré les efforts du gouvernement et ses partenaires. Selon Dr MBo Jeanne, représentant le directeur de la Santé du district sanitaire Adjamé-Plateau-Attécoubé, l'Onusida estime le taux national de séro-prévalence à 2,6%, en 2018. « La Côte d'Ivoire demeure l'un des pays les plus affectés par la pandémie du Vih/Sida en Afrique de l'Ouest », a-t-elle affirmé le 28 novembre, à l'occasion d'une séance de sensibilisation organisée au jardin public du District d'Abidjan, au Plateau, par ledit district sanitaire, en collaboration avec la mairie du Plateau, l'Ageroute et le groupement Eiffage GC/Spie Fondation. Cette séance s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le Sida organisée chaque 1er décembre.



La Journée mondiale de lutte contre le Sida a été l'occasion de sensibiliser les populations aux méfaits de cette pandémie. (PH: DR)

elle, en 2017, au moins 430 000 personnes âgées de 15 ans et plus ainsi que 31 000 enfants étaient infectés. Et Le nombre cumulé de décès liés à la pandémie s'élevait à 25 000, faisant du Vih/Sida la première cause de mortalité chez les hommes et la deuxième chez les femmes, après les complications liées

à l'accouchement. « Les défis majeurs pour la Côte d'Ivoire sont d'atteindre les objectifs 90/90/90, en assurant la continuité et l'utilisation croissante des services intégrés de prévention, de soins et de traitement du Vih/Sida au sein des centres de santé des districts sanitaires. Afin qu'en Côte d'Ivoire, 90% des

personnes vivant avec le Vih soient identifiés, 90% des personnes vivant avec le Vih soient sous traitement ARV et que 90% des personnes sous traitement aient une charge virale supprimée (indétectable) », a-t-elle noté. Elle a toutefois, souligné que depuis les premiers cas décrits en 1985, beaucoup d'ef-

forts ont été faits par les autorités en charge de la lutte contre le Sida pour contrôler l'épidémie et améliorer le confort des personnes vivant avec la maladie. « Cette réponse nationale peut compter sur le soutien des partenaires au développement ainsi que le monde du travail, notamment des secteurs privé et public », a-t-elle assuré. Ajoutant que la lutte contre le Vih/Sida ne saurait se faire sans les communautés et le monde du travail. Dr MBo Jeanne avait à ses côtés Mme Henri Maria, conseillère municipale à la mairie du Plateau; Mme Birba Maferima, cadre à l'Ageroute, chef du projet de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny et M. Nicolas Descamps, représentant le Groupe Eiffage et Spie Foundation (Groupement d'entreprises en charge de la réhabilitation du pont FHB). Selon ce dernier, cette séance de sensibilisation

s'inscrit dans le cadre du volet santé des engagements dudit groupe. « Cette campagne de prévention et de promotion de la lutte contre les Ist et le Vih/Sida est la bienvenue. En effet, la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus touchés en Afrique de l'Ouest. Sachez que l'ignorance tue et l'information est un élément de survie, donc capital pour notre bien-être et notre santé », a-t-il affirmé. Il a souligné que le Groupement Eiffage GC / Spie Fondations a fait former des éducateurs de pairs, chargés d'entretenir sur les moyens de prévention des Ist et du Vih/Sida et les mesures adéquates de promotion de la lutte contre cette pandémie. Le Centre national de transfusion sanguine et l'Onpc ont également pris part à cette séance de sensibilisation. ■

CASIMIR DJEZO

MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

PROJET DE DEVELOPPMENT DU SYSTEME INTEGRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (SIPSE-JEUNESSE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD JEUNESSE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME INTÈGRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (SIPSE-JEUNESSE)

Dans le cadre du PROJET DE DEVELOPPMENT DU SYSTEME INTEGRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (SIPSE-JEUNESSE), le MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES recrute :

Durée : 40 jours ouvrables

1. Un (01) Consultant Spécialiste en Collecte et Analyse de Données

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 4 au moins en démographie, statistique, sciences sociales ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience significative (au moins 5 ans) dans la conduite d'opérations de collecte et d'analyse des données qualitatives et quantitatives ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de planification, suivi et d'évaluation de programmes, y compris la gestion axée sur les résultats ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique y compris Microsoft Word, PowerPoint, Excel, et de l'utilisation des logiciels d'analyse statistiques (Stata, SPSS, Epi-Info, etc.)
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de communication en français.

2. Un (01) Consultant Spécialiste des Programmes Jeunes et Adolescents

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 4 au moins en santé publique, médecine, sociologie,

statistique, démographie, genre, économie, relations internationales, développement international, administration publique, gestion ou autres domaines apparentés.

- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans la gestion et/ou l'élaboration de programmes de renforcement de capacités et de la participation des jeunes et des adolescents ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de planification, suivi et d'évaluation de programmes, y compris la gestion axée sur les résultats ;
- Une expérience de terrain est souhaitée.

Chaque consultant proposera une offre technique et financière pour la réalisation de l'étude, ainsi que les termes de référence y relatif.

La Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD) et la Cellule de Passation de Marchés (CPM) du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les TDR. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.)

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection sont conformes aux dispositions prévues par les procédures nationales de passation des marchés. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Ministère de la Jeunesse de le

retenir sur la liste restreinte. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

- Les Consultants et Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 07 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en langue française et déposées physiquement ou par courriel, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 décembre 2019 à 10 heures 00 et porter expressément la mention «Collecte de données relatives aux indicateurs du Tableau de Bord Jeunesse dans le cadre du développement du Système Intégré de Planification et de Suivi-Evaluation de la Politique Nationale de la Jeunesse (SIPSE-JEUNESSE)».

Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MPJJEJ), Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation

Bâtiment G de la Cité Administrative délocalisée sise à l'ex LANEMA en face de l'ex-camp ONUCI, BPV 136 Abidjan Pays : Côte d'Ivoire Adresse électronique : pillahguyherve@yahoo.fr Personne à contacter : Monsieur Guy-Hervé PILLAH, Directeur de la Planification, de la Statistique et de la Documentation du MPJJEJ.

Planification familiale

La Côte d'Ivoire citée en exemple à Cotonou

Au cours de la cérémonie d'ouverture de la 8e réunion annuelle du partenariat de Ouagadougou, hier à Cotonou au Bénin, la nouvelle directrice de l'Unité de coordination du partenariat de Ouagadougou (Ucpo), a reconnu les progrès réalisés par notre pays.

La 8e rencontre annuelle du partenariat de Ouagadougou s'est ouverte hier, à la salle de conférences « Béhanzin » de l'hôtel Azalai de Cotonou, en présence de plus de 400 participants dont des bailleurs de fonds, des institutions régionales, des partenaires techniques, des parlementaires, la société civile. En effet, le Partenariat de Ouagadougou (Po) termine la quatrième année de sa « phase d'accélération » (2016-2020) qui a pour objectif d'ajouter 2,2 millions d'utilisatrices additionnelles de méthodes contraceptives modernes d'ici 2020, dans les neuf pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Mauritanie, Togo, Guinée et Sénégal). En 2019, au dernier tournant de cette phase d'accélération, le taux de réalisation de l'objectif du Po 2020 est de 87%. Un exploit réalisé grâce à six pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal dont la Côte d'Ivoire en deuxième position). C'est ce qu'a



La nouvelle directrice de l'Ucpo, Dr Fatoumata Haïdara (au centre en boubou blanc) veut faire des jeunes, des acteurs du changement. (PH: DR)

révélé la nouvelle directrice de l'Unité de coordination du partenariat de Ouagadougou (Ucpo), Dr Fatoumata Haïdara, lors de la présentation des objectifs de la réunion et de l'agenda global. « Dans la sous-région, il y a six pays qui ont permis d'avoir ce succès. Parmi lesquels, la

Côte d'Ivoire. Le pays a dépassé ses résultats par rapport aux objectifs attendus. Nous encourageons cela et nous souhaitons que le pays maintienne le momentum. Cela va permettre d'inspirer les autres pays qui viendront apprendre chez vous », a encouragé la nouvelle directrice

de l'Ucpo. Abondant dans son sens, Dr Tanoh Gnou, nouveau directeur coordonnateur du Programme national de la santé de la mère et de l'enfant (Pnsme), représentant le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a donné plus de précisions : « Nous avons dépassé notre objectif

! Sur les 353 mille femmes additionnelles utilisatrices de planification familiale attendues, la Côte d'Ivoire a enregistré 417 mille femmes additionnelles », s'est-il réjoui. Le Burkina Faso est en tête avec un objectif réalisé de 437 mille femmes contre 311 mille attendues. Le Sénégal vient en troisième position, a détaillé Dr Gnou. « C'est un très bon résultat. Nous allons continuer sur la mobilisation des ressources et arriver à rendre gratuits les produits contraceptifs », a encore insisté le premier responsable du Pnsme. Une idée partagée par Nathalie Yao N'dry, présidente de la Coalition de la société civile Santé reproductive/Planification familiale et directrice des programmes à l'Aibef. Par ailleurs, elle a relevé que le thème retenu pour cette 8e édition du partenariat de Ouagadougou : « Jeunes ; changement social

et de comportement : nous en voulons plus ! » est pertinent. Car les adolescents et jeunes, a-t-elle poursuivi, sont cette cible prioritaire pour pouvoir adresser cette question des jeunes et la prévalence contraceptive. Les besoins non satisfaits sont très élevés (31%) pour cette cible. « Ces adolescents et jeunes n'ont pas très souvent accès aux services, en raison des préjugés des agents de santé, ou par la crainte des parents de les voir déjà en activité sexuelle... », s'est-elle attristée. Pendant trois jours, plusieurs activités dont des plénières ou des discussions sur les différents projets dans les pays du Po sont prévues. Démarrée le 3 décembre, la 8e rencontre annuelle du partenariat de Ouagadougou va se poursuivre jusqu'au jeudi prochain ■

ISABELLE SOMIAN
Envoyée spéciale à Cotonou (Bénin)

Formation professionnelle

La 2e édition des journées du livre technique-professionnel et du numérique s'ouvre ce matin

Le Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor) organise les jeudi 5 et vendredi 6 décembre, dans ses locaux, non loin du lycée technique d'Abidjan, la 2e édition des journées du livre technique-professionnel et du numérique (JLTPN). L'information a été livrée vendredi, au cours d'une conférence de presse par la directrice du Cidfor, Mme Brigitte Agnissan. Le thème retenu pour cette édition est : « Le Livre technique, le numérique et l'immersion en entreprise, supports de développement industriel de la Côte d'Ivoire ». Au dire de la directrice du Cidfor, l'objectif majeur de ces journées est de positionner le livre technique-professionnel et le numérique dans la réforme du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, en offrant un cadre de ré-



La directrice du Cidfor, Mme Brigitte Agnissan, l'initiatrice.

flexion et d'échanges sur ses enjeux. « Nous voulons de façon spécifique, sensibiliser et encourager nos formateurs à la production des livres didactiques et les appuyer dans leur édition. Lesquels ouvrages pourront être inscrits au programme de formation », a-t-elle souligné. Elle a ajouté qu'il s'agira également,

de sensibiliser les apprenants sur l'importance du livre, pour leur épanouissement et leur autonomie. « Nous voulons en outre attirer l'attention des décideurs sur la nécessité d'introduire dans la formation, le numérique, essentiel et incontournable aujourd'hui, dans la société. Cela, afin de mettre les apprenants au dia-

gno de l'évolution technologique ». Ces journées ont aussi pour but, selon la directrice du Cidfor, de faire prendre conscience aux enseignants de la mise à jour des connaissances transmises aux apprenants, d'associer les entreprises industrielles et commerciales partenaires de notre programme immersion à la production des ouvrages techniques-professionnels de qualité. « Enfin, nous voulons faciliter des rencontres entre éditeurs et formateurs, d'une part, et entre étudiants, élèves et entreprises d'autre part », a-t-elle poursuivi. Ajoutant qu'au moins 5000 visiteurs sont attendus à cet événement. Ces journées, a-t-elle précisé, seront meublées par des conférences, des expositions, des dédicaces d'ouvrages pédagogiques, un concours du meilleur support pédagogique ou technique ■

CASIMIR DJEZOU

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de Bonoua a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 13 novembre au 12 décembre 2019 inclus, est ouverte dans les services de la Sous-Préfecture de Bonoua, au sujet d'une demande en date du 12 novembre 2019, formulée par Monsieur KOUADIO Alex Didier, Promoteur immobilier, tendant à réaliser un lotissement sur une parcelle de terrain d'une superficie de 78 ha 15 a 57 ca sise à Mohamé au nord du campement SOCOTRA, Sous-Préfecture de Bonoua pour le compte de Monsieur TOPE Kadjo Casimir.

Cette parcelle est délimitée au Nord par les parcelles de Monsieur KODJO Ekra, au Sud par le Campement SOCOTRA, à l'Est par les propriétés de Messieurs KODIANE et N'GUATTA Ablé et à l'Ouest par un domaine appartenant à la communauté villageoise de Mohamé.

GNABA Agnès Epsé KISSEZOUNNON KOUASSI, Secrétaire Administratif, Chargée du Domaine à la Sous-Préfecture de Bonoua et nommée Commissaire-Enquêteur par la décision n°024/SP-BOD/DOM du 12 novembre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires, au bureau du domaine de ladite Sous-Préfecture où un registre est ouvert à cet effet.

fait à Bonoua, le 19 nov 2019
KRA KOUADIO MAIZAN
SOUS-PREFET

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de Bonoua a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 20 novembre au 19 décembre 2019 inclus, est ouverte dans les services de la Sous-Préfecture de Bonoua, au sujet d'une demande en date du 04 novembre 2019, formulée par Monsieur TCHODES Gnondegnahin Sidoine Albéric, Géomètre Topographe, tendant à réaliser un lotissement sur une parcelle de terrain d'une superficie de 07 ha 97 a 83 ca sise à Yaou 3 kilos, Sous-Préfecture de Bonoua pour le compte de la famille VONAMLEHIVET de Yaou représentée par Monsieur KADJO Antoinin.

Cette parcelle est délimitée au Nord par une parcelle appartenant à la famille VONAMLEHIVET, au Sud par un lotissement de la famille VONAMLEHIVET, à l'Est par un lotissement dénommé « Adjekro résidentiel » et à l'Ouest par un lotissement de la famille VONAMLEHIVET.

GNABA Agnès Epsé KISSEZOUNNON KOUASSI, Secrétaire Administratif, Chargée du Domaine à la Sous-Préfecture de Bonoua et nommée Commissaire-Enquêteur par la décision n°025/SP-BOD/DOM du 19 novembre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires, au bureau du domaine de ladite Sous-Préfecture où un registre est ouvert à cet effet.

fait à Bonoua, le 19 nov 2019
KRA KOUADIO MAIZAN
SOUS-PREFET

4^e pont d'Abidjan/Recasement des déguerpis propriétaires de maison Les premiers logements seront prêts avant fin 2020

Une visite de terrain a été organisée, hier, sur les différents sites acquis pour ce projet.

Les propriétaires de maisons à Adjamé, Atécoubé et Yopougon, impactés par le projet de construction du 4^e pont et qui ont demandé à être recasés par l'État, pourront intégrer leur nouveaux logements avant la fin de l'année 2020. L'assurance en a été donnée hier, par Mme Coulibaly Salimata Tiégbala, coordonnateur adjoint du Projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua). C'était à l'occasion d'une visite guidée des cinq sites de recasement acquis à cet effet dans les communes d'Anyama (trois sites) et de Songon (deux sites). Selon elle, le Bnetd a déjà achevé les études d'aménagement sur un premier site. Celui de « Songon Ayiwehi ». Le premier appel d'offres pour son aménagement a déjà été lancé et est en cours. D'une superficie de 12 ha, ce site situé sur le tronçon Abidjan-Songon a été morcelé



Le coordonnateur adjoint du Ptua a fait visiter plusieurs sites de recasement des déguerpis du 4^e pont, hier. (PHOTOS DR)

en 371 lots. Il y est également prévu des espaces pour la construction d'une école primaire, d'un centre de santé

et d'un marché. « Une fois les travaux d'aménagement achevés, nous lancerons un second appel d'offres pour

la construction de la cité. Si tout se passe comme prévu, les travaux de construction démarrent au premier tri-

mestre de l'année 2020 pour s'achever avant la fin de la même année », a-t-elle indiqué. En ce qui concerne les quatre autres sites, elle a souligné qu'ils ont tous été acquis dans le cadre d'une convention avec l'Agence de gestion foncière. « Les études pour l'aménagement de ces sites continuent d'être menées par le Bnetd. Lorsqu'elles prendront fin, nous lancerons les appels d'offres. Un premier pour l'aménagement et un second pour la construction des bâtiments », a-t-elle poursuivi. Le second site acquis dans la commune de Songon est situé à « Songon MBraté », sur la route de « Songon Abiathé ». Sa superficie est de 10 ha. Au niveau de la commune d'Anyama, les trois sites acquis sont : « Zonzonkoï 1 », d'une superficie de 17 ha, situé sur un plateau; « Zonzonkoï 2 », d'une superficie de 12 ha, situé peu avant la

localité d'Anyama, en face du stade d'Ebimpé et « Ebimpé 1 Extension », d'une superficie de 17 ha, situé derrière la localité d'Ebimpé. En attendant que les futurs propriétaires de ces maisons les rejoignent, ils ont été relogés aux frais de l'État, dans divers quartiers d'Abidjan. « Les propriétaires résidents qui n'ont pas souhaité être recasés ont été dédommages financièrement ». Cependant, le coordonnateur adjoint du Ptua a précisé que tous ces sites ne sont pas destinés exclusivement aux seuls propriétaires de maisons impactés par le projet du 4^e pont. « Il sont également destinés à tous les propriétaires de maisons touchés par les différents projets structurants dans la ville d'Abidjan. Notamment les personnes établies sur les voies prévues aux sorties Est et Ouest d'Abidjan » ■

CASIMIR DJEZO

Filière bétail / Remous à l'abattoir de Port-Bouët La faitière dément toute implication et appelle au calme



Issaka Sawadogo, président de la Cofenabvi-Ao, a appelé au calme.

Les responsables des fédérations et autres organisations de la filière bétail-viande étaient tous réunis hier, au siège de la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'Ouest (Cofenabvi-Ao), à Cocody-Lycée technique, pour une conférence. Objet : les remous observés depuis quelques jours à l'abattoir de Port-Bouët. « Nous ne sommes impliqués ni de près ni de loin dans tout ce qui s'est passé à l'abattoir. Ces remous ont été orchestrés par des individus se réclamant de la corporation de

bouchers chevillards. En vérité, nous ne les connaissons pas. Mieux, nous ne saurions accepter que des individus viennent nous perturber dans notre travail. Nous appelons l'ensemble des acteurs à la vigilance et à la patience, car l'État prête une oreille attentive à notre préoccupation. Fidèles à notre volonté de soutenir les acteurs de la filière, nous demandons à tous de la modération », a déclaré le président de la Cofenabvi-Ao, Issaka Sawadogo. En effet, comme il l'a expliqué, le 19 novembre et le 2 décembre, des bouchers conduits par certains individus se disant responsables

syndicaux ont invité leurs pairs à abattre leurs bovins dans les abattoirs de Yopougon et d'Abobo, pourtant fermés depuis cinq mois pour assainissement et rénovation. Une attitude illégale, clandestine et constituant un danger pour la santé publique qui a amené les autorités du district à saisir les bovins tués et prêts à l'être dans les abattoirs de Yopougon et d'Abobo. C'est donc pour manifester leur mécontentement que les auteurs de ce forfait ont tenté d'assiéger l'abattoir de Port-Bouët. « C'est le lieu de rappeler que la faitière, la Fenacci, la Fenacofbi-Ci et les chevillards ont obtenu un accord avec le district d'Abidjan pour faciliter le travail au sein de l'abattoir. Mieux, la Fenacci a adressé un courrier au Premier ministre en vue de faire le bilan à mi-parcours et souhaiter que des dispositions soient prises pour l'ouverture des abattoirs de Yopougon et d'Abobo », a rassuré Issaka Sawadogo. Valérie Boua, représentant le district à la conférence de presse, a salué l'initiative de la faitière et rassuré les uns et les autres quant aux mesures prises pour l'ouverture des abattoirs de Yopougon et d'Abobo ■

FAUSTIN EHOUMAN

Gestion des collectivités Le Cntig propose les solutions géospatiales



Les panélistes prônent l'usage des Tic dans la gestion des collectivités.

Comment optimiser la gestion des collectivités? Telle est la question à laquelle le Comité national de télédétection et d'information géographique (Cntig) était appelé à répondre au cours du panel sur le thème « Le défi de l'accès à l'information dans les collectivités locales et outils de gouvernance », organisé dans le cadre du 1^{er} salon des collectivités territoriales. « Avec le développement des Tic, les solutions

géospatiales se présentent aujourd'hui comme la meilleure solution à la gestion des collectivités territoriales », a indiqué Dramane Touré, le conseiller technique chargé de l'information scientifique et de la formation au Cntig. « De l'appropriation de ces outils par les élus locaux et les populations dépend leur succès. Le Cntig qui a déjà mis son expertise à la disposition de certaines collectivités se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'ac-

quisition de ces nouveaux outils », a poursuivi Diane Kouassi, directeur technique des systèmes et intelligence d'affaires. Le salon qui s'est tenu autour du thème « Ville et territoire durable à l'horizon 2030 », a réuni plusieurs membres du gouvernement, des acteurs du secteur public ainsi que des partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion des services publics et de l'aménagement ■

DAVID YA

4^e pont d'Abidjan/Recasement des déguerpis propriétaires de maison Les premiers logements seront prêts avant fin 2020

Une visite de terrain a été organisée, hier, sur les différents sites acquis pour ce projet.

Les propriétaires de maisons à Adjamé, Atécoubé et Yopougon, impactés par le projet de construction du 4^e pont et qui ont demandé à être recasés par l'État, pourront intégrer leur nouveaux logements avant la fin de l'année 2020. L'assurance en a été donnée hier, par Mme Coulibaly Salimata Tiégbala, coordonnateur adjoint du Projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua). C'était à l'occasion d'une visite guidée des cinq sites de recasement acquis à cet effet dans les communes d'Anyama (trois sites) et de Songon (deux sites). Selon elle, le Bnetd a déjà achevé les études d'aménagement sur un premier site. Celui de « Songon Ayiwehi ». Le premier appel d'offres pour son aménagement a déjà été lancé et est en cours. D'une superficie de 12 ha, ce site situé sur le tronçon Abidjan-Songon a été morcelé



Le coordonnateur adjoint du Ptua a fait visiter plusieurs sites de recasement des déguerpis du 4^e pont, hier. (PHOTOS DR)

en 371 lots. Il y est également prévu des espaces pour la construction d'une école primaire, d'un centre de santé

et d'un marché. « Une fois les travaux d'aménagement achevés, nous lancerons un second appel d'offres pour

la construction de la cité. Si tout se passe comme prévu, les travaux de construction démarrent au premier tri-

mestre de l'année 2020 pour s'achever avant la fin de la même année », a-t-elle indiqué. En ce qui concerne les quatre autres sites, elle a souligné qu'ils ont tous été acquis dans le cadre d'une convention avec l'Agence de gestion foncière. « Les études pour l'aménagement de ces sites continuent d'être menées par le Bnetd. Lorsqu'elles prendront fin, nous lancerons les appels d'offres. Un premier pour l'aménagement et un second pour la construction des bâtiments », a-t-elle poursuivi. Le second site acquis dans la commune de Songon est situé à « Songon MBraté », sur la route de « Songon Abiathé ». Sa superficie est de 10 ha. Au niveau de la commune d'Anyama, les trois sites acquis sont : « Zonzonkoï 1 », d'une superficie de 17 ha, situé sur un plateau; « Zonzonkoï 2 », d'une superficie de 12 ha, situé peu avant la

localité d'Anyama, en face du stade d'Ebimpé et « Ebimpé 1 Extension », d'une superficie de 17 ha, situé derrière la localité d'Ebimpé. En attendant que les futurs propriétaires de ces maisons les rejoignent, ils ont été relogés aux frais de l'État, dans divers quartiers d'Abidjan. « Les propriétaires résidents qui n'ont pas souhaité être recasés ont été dédommages financièrement ». Cependant, le coordonnateur adjoint du Ptua a précisé que tous ces sites ne sont pas destinés exclusivement aux seuls propriétaires de maisons impactés par le projet du 4^e pont. « Il sont également destinés à tous les propriétaires de maisons touchés par les différents projets structurants dans la ville d'Abidjan. Notamment les personnes établies sur les voies prévues aux sorties Est et Ouest d'Abidjan » ■

CASIMIR DJEZO

Filière bétail / Remous à l'abattoir de Port-Bouët La faitière dément toute implication et appelle au calme



Issaka Sawadogo, président de la Cofenabvi-Ao, a appelé au calme.

Les responsables des fédérations et autres organisations de la filière bétail-viande étaient tous réunis hier, au siège de la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'Ouest (Cofenabvi-Ao), à Cocody-Lycée technique, pour une conférence. Objet : les remous observés depuis quelques jours à l'abattoir de Port-Bouët. « Nous ne sommes impliqués ni de près ni de loin dans tout ce qui s'est passé à l'abattoir. Ces remous ont été orchestrés par des individus se réclamant de la corporation de

bouchers chevillards. En vérité, nous ne les connaissons pas. Mieux, nous ne saurions accepter que des individus viennent nous perturber dans notre travail. Nous appelons l'ensemble des acteurs à la vigilance et à la patience, car l'État prête une oreille attentive à notre préoccupation. Fidèles à notre volonté de soutenir les acteurs de la filière, nous demandons à tous de la modération », a déclaré le président de la Cofenabvi-Ao, Issaka Sawadogo. En effet, comme il l'a expliqué, le 19 novembre et le 2 décembre, des bouchers conduits par certains individus se disant responsables

syndicaux ont invité leurs pairs à abattre leurs bovins dans les abattoirs de Yopougon et d'Abobo, pourtant fermés depuis cinq mois pour assainissement et rénovation. Une attitude illégale, clandestine et constituant un danger pour la santé publique qui a amené les autorités du district à saisir les bovins tués et prêts à l'être dans les abattoirs de Yopougon et d'Abobo. C'est donc pour manifester leur mécontentement que les auteurs de ce forfait ont tenté d'assiéger l'abattoir de Port-Bouët. « C'est le lieu de rappeler que la faitière, la Fenacci, la Fenacofvi-Ci et les chevillards ont obtenu un accord avec le district d'Abidjan pour faciliter le travail au sein de l'abattoir. Mieux, la Fenacci a adressé un courrier au Premier ministre en vue de faire le bilan à mi-parcours et souhaiter que des dispositions soient prises pour l'ouverture des abattoirs de Yopougon et d'Abobo », a rassuré Issaka Sawadogo. Valérie Boua, représentant le district à la conférence de presse, a salué l'initiative de la faitière et rassuré les uns et les autres quant aux mesures prises pour l'ouverture des abattoirs de Yopougon et d'Abobo ■

FAUSTIN EHOUMAN

Gestion des collectivités Le Cntig propose les solutions géospatiales



Les panélistes prônent l'usage des Tic dans la gestion des collectivités.

Comment optimiser la gestion des collectivités? Telle est la question à laquelle le Comité national de télédétection et d'information géographique (Cntig) était appelé à répondre au cours du panel sur le thème « Le défi de l'accès à l'information dans les collectivités locales et outils de gouvernance », organisé dans le cadre du 1^{er} salon des collectivités territoriales. « Avec le développement des Tic, les solutions

géospatiales se présentent aujourd'hui comme la meilleure solution à la gestion des collectivités territoriales », a indiqué Dramane Touré, le conseiller technique chargé de l'information scientifique et de la formation au Cntig. « De l'appropriation de ces outils par les élus locaux et les populations dépend leur succès. Le Cntig qui a déjà mis son expertise à la disposition de certaines collectivités se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'ac-

quisition de ces nouveaux outils », a poursuivi Diane Kouassi, directeur technique des systèmes et intelligence d'affaires. Le salon qui s'est tenu autour du thème « Ville et territoire durable à l'horizon 2030 », a réuni plusieurs membres du gouvernement, des acteurs du secteur public ainsi que des partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion des services publics et de l'aménagement ■

DAVID YA

Jeudi 5 décembre 2019

Fraternité Matin

Économie

15

Sara 2019

Présence remarquée de hautes personnalités

Le Sara 2019 devra aussi son succès à la forte mobilisation des États du continent en général et de la sous-région en particulier.

Le Sara 2019 a suscité un fort engouement. De l'ouverture à la clôture (du 22 novembre au 1er décembre), plusieurs personnalités ont visité ce Salon afin de découvrir les réalités du monde agricole, halieutique, animal, forestier, mais aussi les différentes innovations et les potentialités du secteur. Le vice-Président, Daniel Kablan Duncan, a procédé à l'ouverture aux côtés du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, et de plusieurs membres de gouvernement africains et français. Le Président de la République, Alassane Ouattara, de retour d'Allemagne et de France, a également effectué le déplacement sur le site du Sara. Il a offert 54 tracteurs de dernière génération pour accompagner le monde agricole ivoirien. Dimanche, c'était le Premier ministre qui annonçait officiellement la fin de cette 5e édition. En plus des responsables



Le ministre d'État Hamed Bakayoko (au premier plan) a visité le Salon en compagnie de son collègue Kobenan Kouassi Adjoumani, cheville ouvrière de l'événement. (PHOTOS: SEBASTIEN KOUASSI)

politiques comme Pascal Affi N'Guessan, Gnamien Konan, des présidents des institutions de la République (Koné Mamadou, président du Conseil constitutionnel), des diplomates, des Partenaires

techniques et financiers (Ptf) ont régulièrement été aperçus au Sara, tout comme l'ancien ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Coulibaly Sangafowa, l'un des acteurs

dès de la relance du Sara. La commissaire de l'Union africaine (Ua), Josefa Sacko, chargée de l'économie, y a même signé le livre d'or.

ANOH KOUAO

• Forte mobilisation des pays africains



Les exposants africains ont fait de bonnes affaires au Sara 2019.

Les stands des pays africains venus participer à la 5e édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara 2019) ont fait l'objet d'une attraction particulière de la part des visiteurs. D'autant qu'à l'instar des éditions antérieures, les produits proposés rencontrent beaucoup de succès auprès des

populations ivoiriennes. Cet intérêt des visiteurs pour les produits étrangers est confirmé par Mohamed Lamine Touré, directeur national de l'Agriculture de Guinée. Selon lui, l'ananas baronne et le café ziama notamment, qui sont des spécificités de son pays, ont connu beaucoup de succès. Même satisfecit chez la délégation nigérienne. A en croire

Duma Katouma Bizo, directrice nationale de l'Action coopérative et de la Promotion des organismes ruraux du Niger, cheffe de la délégation, le bilan est positif, parce que « les visiteurs se sont partagé tous les produits que les Nigériens ont exposés ». Le Niger a présenté notamment des ovins et des bovins. Mais aussi des produits laitiers (fromage de chèvre, lait

de chamelle...) et d'autres produits agricoles transformés comme le sésame (huile et biscuit). Le Kilichi (viande séchée) est de loin le produit qui a connu le plus de succès au stand du Niger. Outre l'intérêt pour les produits exposés, la satisfaction dans le camp nigérien repose aussi sur les trois prix glanés dans les catégories de la meilleure application agricole, de la race bovine Azawad et de la participation.

Le Sara 2019 aura également été un grand succès pour la délégation burkinabè. Parce qu'au dire Yaméogo Sibiri Nicolas, chef du service marketing des produits agricoles du ministère de l'Agriculture du Burkina Faso, « le Salon est un succès parce que les visiteurs ont apprécié les produits agricoles, les animaux et les mets de la gastronomie burkinabè ». Ce sentiment d'avoir fait de bonnes affaires était aussi perceptible à d'autres stands dont celui du Bénin.

ABOUBAKAR BAMBA

Ils ont dit...

Mohamed Lamine Touré



(directeur national de l'Agriculture de Guinée) « Le Sara nous permet d'évaluer le niveau de notre agriculture ». Le Sara est une superbe plateforme d'échanges pour les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Mais surtout pour la Guinée et la Côte d'Ivoire qui ont besoin de se rapprocher davantage, puisque les deux pays ont les mêmes conditions climatiques. Nous avons besoin d'être en Côte d'Ivoire pour évaluer le niveau de notre agriculture et le Sara permet cela. C'est un plaisir d'être en Côte d'Ivoire. Ça l'est davantage parce que nous sommes avec les autres pays de la Cedeao.

rôle de leader en offrant à la sous-région cette belle plateforme d'échanges qui contribue à renforcer nos acquis et à accélérer l'intégration. Nous souhaitons qu'elle continue d'améliorer ce rendez-vous qui est une fierté pour la sous-région ouest-africaine.

Yaméogo Sibiri Nocilas

(chef de service marketing des produits agricoles, Burkina Faso). « Nous avons fait de bonnes affaires ». Ce Sara était très beau. Les précédents étaient bien, mais celui-là est le meilleur. Nous repartons avec le sentiment du devoir accompli et d'avoir fait de bonnes affaires. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest doivent s'associer à la Côte d'Ivoire pour faire en sorte que le Sara continue de grandir pour devenir le Salon de notre zone communautaire.

Mabré Cissé (Pdg Amine Indus)

« C'est un tremplin extraordinaire pour les jeunes entrepreneurs ». Nos produits ont été bien appréciés et le retour que nous avons nous permettra d'améliorer l'offre. C'est un tremplin extraordinaire pour les jeunes entrepreneurs. Il s'agit maintenant de capitaliser les acquis du Sara, de prospecter d'autres marchés parce que nous avons eu l'écho de certaines choses qui nous intéressent beaucoup.

Duma Katouma Bizo



(directrice nationale de l'Action coopérative et de la Promotion des organismes ruraux, Niger). « Le Sara est de loin le meilleur Salon auquel nous avons participé ». Le Sara est toujours un succès pour nous. Il est, de loin, le meilleur Salon auquel nous avons participé. La Côte d'Ivoire joue son

Ali Coulibaly (conseil régional du Poro)

« Nous saluons les organisateurs ». Nous saluons les organisateurs. Grâce au Sara, nous avons eu l'opportunité de rencontrer des partenaires susceptibles de venir investir dans le Poro. Nous allons faire un suivi pour les convaincre de venir investir chez nous.

Clarisse Djilahon (visiteur)

« le cadre est vraiment de qualité ». Le cadre est vraiment de qualité. Parce qu'au cours des éditions antérieures, il était parfois difficile de passer beaucoup de temps à certains endroits. Mais cette année, on passe des heures à flâner entre les stands sans voir le temps passer. Je tire mon chapeau aux organisateurs.

A. BAMBA

Traitement et diffusion de l'information

Les acteurs des radios rurales se forment

Une session de renforcement de capacités se déroule du 3 au 5 décembre, à l'Istc-Polytechnique à Cocody.



Promoteurs et participants sont unanimes sur l'importance de la maîtrise de l'information en période électorale. (PHOTOS : DR)

Former les acteurs des radios rurales à la paix et la cohésion sociale par la maîtrise et la rentabilité de leur outil de production radiophonique. C'est l'objectif visé par une formation qui a débuté le 3 décembre et qui se poursuivra jusqu'au 5 décembre, à l'Istc-Polytechnique, à Cocody.

40 responsables des radios rurales participent à cette session de renforcement des capacités initiée par la direction des partenariats et du développement des médias, avec l'appui de l'Agence palestinienne de la coopération internationale (Pica). L'ouverture des travaux s'est déroulée le mardi 3 décembre,

en présence de Abdal Karim Ewaida, ambassadeur de l'État de Palestine en Côte d'Ivoire. Adou Jean Martial, représentant le ministre de la Communication et des Médias, s'est réjoui de cette mise à niveau du personnel des radios locales. Ces derniers, a-t-il souligné, jouent un rôle capital dans l'information

de proximité à l'intérieur du pays. C'est pourquoi il a insisté sur l'importance de leur donner les outils et les clés nécessaires pour bien traiter et véhiculer les informations.

Notamment en période électorale où la désinformation, les rumeurs et "fake news" sont monnaie courante. Passant les différents modules de cette formation en revue, il s'est

dit persuadé que ce moment d'apprentissage contribuera à relever le défi de la qualité de l'information en zone rurale ■

DRAMOUS YÉTI

Zulu Film Academy Awards

Le film ivoirien "The Truth" primé au Nigeria

L'apropos de l'ivoirienne Stéphanie Affi vient de décrocher le prix de la meilleure œuvre d'intégration cinématographique francophone-anglophone. C'était lors du Zulu African Film Academy Awards (Zaafa), une cérémonie annuelle de récompense des meilleurs films africains dans la diaspora tenue le 24 novembre à Abuja au Nigeria. Avec son film "The Truth", Stéphanie Affi était nominée dans les catégories "Best francophone and anglophone integration award" et "Best Screenplay in a feature film". La jeune réalisatrice a accueilli cette distinction avec enthousiasme. «Je suis honorée et ravie de recevoir ce



Stéphanie Affi tenant son trophée.

prix qui récompense le travail que nous avons abattu autour de cette production cinématographique. Ce n'est pas évident pour une première œuvre, mais les professionnels du cinéma ont reconnu nos efforts. C'est un deuxième rêve qui se concrétise et je ne peux que rendre toute la gloire à Dieu. Et cette distinction me motive à donner le meilleur de moi pour mes prochaines productions", a-t-elle confié. Intégralement tourné en Côte d'Ivoire, le film est officiellement sorti depuis quelques mois. Il se distingue par un casting inédit qui fait intervenir acteurs ivoiriens et nigériens. Au cœur de l'intrigue, une bataille pour la succession au trône en pays Akan ■

D. YÉTI

● Rentrée Académique 2019-2020 ●

2IAE Groupe écoles 2IAE International

BTS - LICENCE PRO - MASTER
CTB - CERTIFICAT

Management - Agriculture - Génie Civil

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2019
Résultats au BTS d'ÉTAT 2019

UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRENEURIAT (AZAGUIÉ)

- ATPV (Agriculture Végétale)
- ATPA (Agriculture Animale)
- GBAT (Génie Civil - Bâtiment)
- LOGISTIC
- AHC (Ressources Humaines Communication)

100% d'admis dans nos 5 filières :

Centre 58,7% Taux BTS National

87,5% d'admis sur l'ensemble de nos 4 sites avec **100% d'admis en RTPV sur nos 4 sites**

Sites : COCODY - YOPOUGON - AZAGUIÉ - YAMOUSSOUKRO

DÉBUT DES COURS POUR LES ORIENTÉS ET PRIVÉS 1ÈRE ANNÉE : 09 DÉC 2019

COCODY - YOPOUGON - AZAGUIÉ - YAMOUSSOUKRO - M'BATTO - CANADA

22 49 08 99 / 07 72 09 40 **groupe 2iae international**

Allianz **COOPEC**

COMMUNIQUÉ

Pour le bien-être de ses sociétaires, la Coopec lance un nouveau produit "Coopec Epargne Bonus", c'est le tout nouveau produit de la Coopérative d'Epargne et de Crédit (Coopec) en partenariat avec la compagnie Allianz Côte d'Ivoire Assurances Vie. Lancé officiellement le 23 mars 2019 à Gagnoa, le premier tirage au sort de ce produit a eu lieu ce mercredi 27 novembre au siège de l'Unacopec - CI avec Allianz dans la commune de Cocody en présence des responsables de ces deux structures et des sociétaires de la Coopec. Sous la supervision de Maître KOUAO, huissier de justice, une série de 03 chiffres a été tirée au sort. Sont gagnants tous les clients dont le numéro spécial du tirage se termine par cette série de trois chiffres: 6 7 3. Tous les souscripteurs à jour de cotisations et n'ayant pas fait de rachat partiel gagnent la somme de deux cent mille (200 000 FCFA). Coopec Epargne Bonus est un produit d'épargne avec trois avantages. C'est d'abord une épargne sûre et revalorisée, ensuite tous les trois mois, un tirage au sort qui permettra aux gagnants de repartir avec la cagnotte de deux cent mille (200.000 F CFA) et enfin ce produit est fait pour accompagner les sociétaires dans un élan de solidarité avec une prévoyance décès de 200.000FCFA.

Démantèlement des panneaux anarchiques

La Cafci remporte une bataille

Une décision du juge des référés a ordonné une expertise immobilière à l'effet de suivre le processus.



Une opération d'assainissement de l'affichage publicitaire est en cours pour combattre l'anarchie dans le secteur.

déterminer si les dispositifs publicitaires de chacune des demanderesse déjà démantelés par le Conseil supérieur de la publicité en Côte d'Ivoire soit, avant le 6 mars 2008 ; déterminer dans le cas des panneaux apposés avant la publication du décret n°2007-676

du 28 décembre 2007 portant réglementation de l'affichage publicitaire en Côte d'Ivoire soit, avant le 6 mars 2008 ; déterminer dans le cas des panneaux apposés antérieurement avant

la publication du décret et démantelés par le Conseil supérieur de la publicité, si ces panneaux étaient apposés en violation des dispositions du décret n°2007-676 du 28 décembre 2007 portant

réglementation de l'affichage publicitaire en Côte d'Ivoire » peut-on lire dans la décision du juge qui nous a été transmis le 3 décembre ■

SERGES N'GUESSANT

Foire de la Côte d'Ivoire 2019

La première édition bat son plein à Jacqueville et Dabou

Vendeurs en gros et détaillants, restaurateurs, industrie hôtelière, grandes surfaces, animation musicale et prestations artistiques. Telle est l'ambiance qui prévaut dans les deux villages de la foire de la Côte d'Ivoire, dont le top départ a été donné le 30 novembre dernier, à Jacqueville et le 2 décembre, à Dabou. «Les populations se bousculent pour s'approvisionner en articles divers. Notre objectif, justement, c'est de permettre aux habitants des contrées lointaines de Jacqueville et de Dabou de s'approvisionner sur place, plutôt que de faire le déplacement



Les exposants ont proposé divers produits pour le bonheur des populations. (PHOTOS DR)

à Abidjan avec son corollaire de désagrèments», a confié Geneviève Dagry, la commissaire générale de cette foire. Laquelle se tient du 30

novembre au 5 décembre à Jacqueville, à la place Dirabou et du 2 au 15 décembre à Dabou, à la place Henri Konan Bédié. Produits de

mer, électroménagers, matières agricoles, mobiliers de maison, ustensiles et engins motocyclistes sont exposés dans les deux villages de la foire. Sans oublier les exposants artisans qui font découvrir leur savoir-faire à travers la gastronomie, l'art et la mode. Une initiative d'ailleurs saluée par les autorités municipales de Jacqueville et de Dabou qui trouvent là l'opportunité de «vendre» les villes des Grands Ponts et ainsi inciter d'éventuels partenaires à y créer de grands pôles commerciaux et touristiques ■

S. N'GUESSANT

Elles sont belles à couper le souffle.

Il y en a pour tous les goûts. Elles retiennent l'attention par leurs coupes et leurs courbes. Et elles vous attendent au Salon de l'Automobile d'Abidjan (SAA) 2019.

1^{er} salon du genre de la sous-région, organisé par le GIPAME (Groupement Interprofessionnel Automobiles, Matériels et Equipements), le SAA se tiendra du 12 au 16 décembre 2019.

Découvrez les nouvelles technologies, les exclusivités en matière automobile.

Rencontrez des concessionnaires, des équipementiers, des spécialistes de l'entretien et de la mécanique et profitez pour réaliser de bonnes affaires avec des tarifs Salon qui seront appliqués.

Thème : « Industrie automobile en Afrique : réalités et perspectives ». Lieu : Parc Expo, route de l'Aéroport.



Moussa Sanogo

«Le montant alloué aux dépenses pro-pauvres devrait s'établir autour de 2700 milliards de FCfa »

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget explique les changements apportés par le budget-programmes et se prononce sur la santé de l'économie nationale.

La Côte d'Ivoire est entrée de plain-pied dans le Budget-programmes. Quelle est la spécificité de cette méthode de budgétisation? Le budget lui-même peut se définir comme une prévision des dépenses. L'élaboration du budget annuel permet de projeter le volume de ressources qu'on va engranger au cours de l'année et de prévoir comment elles vont être dépensées (remboursement de la dette, paiement des salaires et d'autres dépenses de fonctionnement, réalisation d'investissements ainsi de suite). On parle de budget-programmes lorsqu'il se décline suivant différents programmes. Un pays a une politique économique qui a différents objectifs. Dans l'atteinte de ceux-ci, différents programmes sont déclinés. Le Budget-programmes montre comment les ressources projetées seront dépensées suivant les différents programmes. Le Budget-programmes se fait sur un certain nombre d'années. Au niveau de la Côte d'Ivoire, nous avons retenu trois ans.

Quelle est la différence entre le Budget-programmes et le budget de moyens?

A travers le Budget-programmes, le gouvernement explique comment les dépenses vont s'exécuter au cours des trois années à venir, de façon à s'assurer que les objectifs fixés seront atteints. Les montants affectés à chaque programme sont pratiquement connus. En revanche, le budget de moyens est annuel. Et quelque fois des dépenses prévues pour tel programme sont affectées chemin faisant, à telle situation jugée urgente. Cela nuit quelque peu à l'optimisation de la dépense. Avec le Budget-programmes, cela n'est plus possible.

Qu'est-ce qui change au niveau du contrôle des dépenses?

Effectivement, le budget-programmes s'accompagne d'autres caractéristiques, notamment le contrôle qui est plus renforcé. La loi de Finances 2020 s'accompagne

d'un programme de performances avec des indicateurs qui permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs. Par ailleurs, on note une intervention plus importante de la Cour des comptes qui, à travers un rapport annuel de performances, appréciera les performances des différents ministères. Les ministres devront in fine s'en expliquer devant la Représentation nationale. C'est donc tout un ensemble de dispositifs qui nous permettront d'arriver à améliorer l'efficacité de la dépense de sorte que chaque franc dépensé ait un impact beaucoup plus important que lorsqu'il s'agit d'un budget de moyens.

La tendance au niveau des pays développés et des pays africains est-elle d'aller vers le budget-programmes?

Oui, c'est bien la pratique. Et comme vous l'avez vu, les ministres sont passés devant l'assemblée nationale pour expliquer leurs programmes. Dans ces pays aussi, les ministres passent à l'assemblée nationale pour présenter leurs différents budgets. Avec le budget-programmes, il y a ce qu'on appelle la déconcentration de l'ordonnancement. Par le passé, c'est le ministre du Budget qui était l'ordonnateur de toutes les dépenses. Tous les autres effectuaient les dépenses par délégation de pouvoir. Cet n'est plus le cas avec le Budget-programmes. Désormais, tous les responsables de programme, c'est-à-dire les ministres, engagent les dépenses prévues pour l'exécution de leurs programmes et en rendent compte devant la Représentation nationale. Cette disposition est assortie d'un niveau de contrôle extrêmement important.

Pourquoi les ministres sont obligés d'aller devant les députés défendre leurs budgets, alors que nous sommes dans un régime présidentiel?

A la vérité, on ne peut pas lier cela de façon intrinsèque à la nature du régime mais surtout au fait que c'est d'abord le parlement qui consent l'impôt.



(PH: DR)

C'est le parlement qui donne quitus pour aller encaisser les recettes fiscales au nom du peuple. Par conséquent, l'utilisation de cette ressource publique doit se faire avec la caution du peuple et donc de la Représentation nationale. D'où l'idée de faire adopter la loi de finance par le parlement. Mais une fois que vous avez reçu mandat d'exécuter la dépense, il va de soit vous en rendre compte devant le parlement. C'est le principe général. Le budget-programmes va plus loin. Parce que le rapport d'exécution de chaque programme est encore plus spécifique. On n'est plus dans un compte rendu global mais il s'agit de s'expliquer sur chaque programme et dire comment les ressources ont été dépensées.

A supposer qu'un ministre n'obtienne pas le quitus des députés, que va-t-il se passer?

Quand vous parlez de quitus, vous parlez au moment de l'adoption du budget ou de son exécution? Parce

que nous avons deux cas, il peut y avoir le cas où le quitus n'est pas accordé sur un programme, parce que dorénavant le budget est adopté par programme. Ils sont au nombre de cent quarante-neuf (149). Si un programme n'est pas adopté, cela entraînerait un blocage. Parce qu'on ne peut pas adopter le budget global si tous les programmes qui le compose ne sont pas adoptés. Si une telle situation survenait, on serait obligé reprendre le travail. Par ailleurs, si à l'appréciation des performances il a un résultat qui n'est pas positif, alors le parlement le signalera.

Cela dit, on peut avoir un résultat négatif pour plusieurs raisons. Si on constate que des circonstances n'ont pas été favorables pour qu'on puisse atteindre les objectifs fixés, le parlementaire prendront acte. Mais si ce sont des erreurs de gestions qui sont à la base de ce mauvais résultat, le responsable du programme aura à s'ex-

pliquer. S'il s'agit de fautes passibles de poursuites devant les juridictions, celles-ci seront saisies.

Pendant trois jours, vos collègues et vous-mêmes étiez devant les députés; quelles leçons vous tirez de cette expérience?

J'ai tiré beaucoup de leçons de nos échanges. La première est relative à l'histoire: c'est la première fois qu'en Côte d'Ivoire tous les ministres passent devant le parlement pendant des jours pour défendre leur budget. Être un acteur de cette histoire-là est une source de satisfaction. Ça fait plaisir de savoir que l'on a contribué à faire avancer son pays en matière de gestion des finances publiques. Mais c'est aussi un bel exercice de démocratie, parce que les uns et les autres sont questionnés pour justifier les dépenses qui ont été soumises à travers le Budget-programmes. Nous avons eu à répondre aux questions telles que: pourquoi vous prévoyez tel niveau

de dépenses; qu'est-ce que vous allez en faire? Quel est le résultat attendu? Est-ce que les instruments de mesures qui sont proposés sont adaptés? Cela est un important exercice de transparence mais aussi de redevabilité, car les membres de l'exécutif qui exécutent un ensemble d'actions au nom du peuple de Côte d'Ivoire sont bien obligés d'en rendre compte. C'est beaucoup d'émotions, beaucoup de satisfaction de sentiments de faire partir de cette belle aventure que, j'espère, durera le plus longtemps possible.

En l'absence de certains de vos collègues empêchés, vous avez présenté leur budget. Comment vous y êtes vous pris, alors que vous n'aviez pas forcément le détail de leurs programmes?

A la vérité, cela n'était pas vraiment impossible à faire. Par le passé, j'allais tout seul devant les députés pour défendre le budget de l'État.

Suite page 5

Suite de la page 5

On se demande aussi pourquoi ne pas baisser l'impôt sur les véhicules de sorte à ce que les Ivoiriens puissent s'offrir des voitures neuves ?

J'ai déjà demandé aux membres de cabinet d'y travailler. Mais ces questions ne sont jamais très simples. Nous avons un tarif extérieur commun au niveau de la Cedeao. Tous les pays de notre espace communautaire ont décidé ensemble que les produits qui franchissent leurs barrières douanières doivent s'acquitter de certains taux de douane, quel que soit le pays. Dans l'espace Cedeao, la directive est que ce taux doit se situer entre 15 et 20% en général. D'autres produits peuvent avoir des taux d'imposition un peu plus élevés ou un peu moins élevés. Pour la Côte d'Ivoire, on applique un taux qui se situe dans cette fourchette. C'est donc une discussion globale à mener pour qu'on puisse peut-être revoir à la baisse les taux d'imposition, parce que certains pays dépendent beaucoup des ressources collectées à partir de ces impôts.

Sans entrer dans le détail, à quoi devons-nous nous attendre pour l'annexe fiscale 2020 ?

L'annexe fiscale 2020 sera bâtie sans forcément avoir à l'idée de créer des taxes fiscales supplémentaires. La politique fiscale a en gros trois grands objectifs : la dimension financière qui permet à l'État d'avoir des ressources, la dimension sociale qui crée la redistribution-prendre un peu chez les plus riches pour permettre aux pauvres d'en avoir à travers certains projets sociaux de l'État ou on remet directement des ressources à des familles, ou on subventionne certains produits- et il y a la dimension économique qui permet donc d'accompagner la politique économique de l'État. Je vous dressais tantôt un panorama des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire. C'est globalement dans le domaine de l'emploi que nous avons encore quelques efforts à faire. Le pays a connu plusieurs années de crise. Le gouvernement a hérité d'un nombre important de personnes qui n'avaient pas d'emplois. Nous octroyons donc des facilités aux petites et moyennes entreprises pour qu'elles se portent mieux et créent plus d'emplois. Il existe donc une série de mesures incitatives pour les Pme qui embauchent. Nous avons également toute une série de mesures pour améliorer la re-

cherche et le développement, parce que nous avons besoin d'accroître la productivité des entreprises ivoiriennes. Nous avons également un autre type de mesures censées accompagner la transformation industrielle, en particulier en matière d'agro-industrie, surtout dans le sens d'assurer un développement équilibré du territoire. Parce qu'il existe aujourd'hui des dispositions qui incitent les entreprises à aller s'installer à l'intérieur plutôt qu'à Abidjan. Voilà quelques éléments qui sont retracés dans l'annexe fiscale 2020.

Vous avez commencé ces deux dernières années à renforcer les moyens de contrôle des douanes et des impôts. A quoi devons-nous attendre en 2020 ?

Pour 2020, je pense qu'il faut qu'on ait une douane qui soit davantage 2.0. Il faut que nous ayons une douane qui dispose de systèmes à partir desquels même d'ici, à Abi-



ème d'informatisation des impôts pour utiliser les nouveaux moyens de paiement, notamment les paiements électroniques, de sorte à aller vers un dépérissement du chèque avec tous les risques d'impayés que l'on peut avoir sur ce type d'instrument.

langage très simple pour l'ensemble des citoyens. Les re-

Il faisait nuit, il était un peu plus de 3 heures 30 du matin. Nous étions tous un peu fatigués. Et nous étions aussi tous contents de voir le processus tirer à sa fin. Je ne m'y attendais pas particulièrement, je dois l'avouer. Un peu comme tous les humains, c'est préférable de recevoir des applaudissements que des pierres. Et donc, j'avoue que j'ai été impressionné. J'ai eu des sentiments très positifs, mais c'est surtout à toutes mes équipes que j'ai pensé. Elles étaient là dans la salle. Elles ont travaillé d'arrache-pied de longues heures pour que nous puissions avoir ces résultats qui ont été présentés aux députés. Si les députés ont pu être satisfaits, je pense que le plus important c'est cela.

Cela ne constitue-t-il pas une pression supplémentaire pour l'année prochaine ?

Quand on s'est fait applaudir une fois, c'est sûr que cela crée une pression. Mais une pression positive et puis ce qui est peut-être bien, c'est que cela montre à tous que si on s'y met, même si on n'a pas forcément les mêmes convictions politiques, la qualité du travail peut être reconstruite. C'est cela que je souhaite que l'on retienne dans toutes les équipes du ministère du Budget et dans l'Administration. Nous travaillons pour nos propres concitoyens. S'ils sont mécontents, je ne vois pas quel plaisir nous pouvons en tirer. Il faut travailler à ce que le citoyen ivoirien puisse arriver à faire ses démarches administratives et en ressortir satisfait. Cela est bon pour lui, et aussi pour toute la collectivité. Parce que cela lui permet d'avoir du temps à consacrer à autre chose, d'avoir des ressources. C'est bien pour nous tous et donc c'est un faux calcul que de traîner ou de manquer de diligence dans l'exécution de certaines choses qui concernent le citoyen, c'est un très mauvais calcul.

Après l'Assemblée nationale, quelles sont les prochaines étapes dans le processus d'adoption du budget 2020 ?

Nous sommes passés devant le Sénat pour faire le même exercice. La chambre basse du parlement ayant adopté le texte, maintenant c'est autour de la Chambre haute. J'espère qu'on aura la même conclusion avec la chambre haute. Une fois que cela est fait, le texte est donc renvoyé à l'exécutif pour ratification. A partir du premier jour de

janvier, le budget est mis en place. L'année dernière, nous l'avons mis en place dès le 7 janvier 2019 et c'était la première fois en Côte d'Ivoire. J'espère en tout cas que cette année, même si c'est un nouveau mode de gestion budgétaire, on pourra réaliser le même exploit.

Monsieur le ministre, nous tirons vers la fin, un point que vous souhaitez aborder ?

Nous avons un pays qui a un potentiel très important et qui est capable de créer de la richesse pour tous les Ivoiriens. J'avoue que quand on vient de l'étranger et qu'on voit toutes les opportunités qu'il y a en Côte d'Ivoire, parfois on se dit que c'est dommage que les Ivoiriens n'en profitent pas autant qu'on l'aurait souhaité. Surtout dans le domaine de l'emploi. Un gouvernement peut créer les conditions de l'emploi. Après c'est le citoyen qui doit saisir les opportunités. Il faut que les jeunes diplômés, et c'est là que nous avons le taux d'emploi précaire le plus important, comprennent que le diplôme n'est qu'une attestation, la certification d'une certaine capacité. Mais après, il revient à chacun de donner une orientation à sa vie. Dans ce pays, de la mer à la frontière nord, l'on peut produire sur n'importe quel centimètre carré. C'est une chance extraordinaire que nous avons. Même dans les régions qui, sur papier, sont présentées comme les zones les moins riches du pays, quand vous y allez et que vous voyez le potentiel, vous n'en revenez pas. En 30 ans, les Ivoiriens se sont agglutinés à Abidjan qui compte 1/6 de la population du pays dans ce petit espace. Cela est vraiment dommage. Si des gens quittent leur pays, parcourent des kilomètres pour venir ici et s'en sortent, ce n'est pas le fait du hasard. Cela veut dire qu'on a la chance de vivre dans un pays qui a des atouts extrêmement importants. Il faut que les citoyens prennent les dispositions pour qu'ils puissent saisir toutes les opportunités qui s'offrent à eux. Peut-être qu'on n'en aura pas autant qu'on en a maintenant. Donc, il ne faut vraiment pas laisser passer l'occasion. Le gouvernement fait le nécessaire pour que les jeunes Ivoiriens puissent se mettre au travail maintenant, parce que ce n'est pas les opportunités qui manquent. C'est vraiment le principal message que je voudrais leur porter. ■

RÉALISÉE PAR AMÉDÉE ASSI ET DAVID YA

.....
“ Le Budget général de la Côte d'Ivoire est de loin le plus important dans l'espace Uemoa. Le pays qui vient juste après nous se situe à un peu plus de 4000 milliards de Fcfa. Cela montre que nous avons une économie assez performante. Quoi qu'on en dise, si vous n'avez pas une économie qui marche bien, il vous est impossible de projeter un tel niveau de budget. ”

djan, on puisse savoir ce qui se passe à Siplou ou Ouangolodougou. Il s'agit donc d'un projet de système de raccordement de l'ensemble des grands postes douaniers en central. De sorte à ce qu'on puisse assurer un tracking satellitaire de tout ce qui traverse notre pays. Le processus de déploiement du scanner va également se poursuivre. Il n'est pas allé suffisamment vite, cette année, à mon goût. Au demeurant, j'espère que cela va démarrer en 2020, parce que ce sont des projets dont la mise en œuvre n'est pas évidente et prend souvent du temps. Mais l'année prochaine, nous allons nous battre pour qu'il aille beaucoup plus vite. Il va falloir aussi renforcer le sys-

.....
 veaux moyens de paiement, notamment les paiements électroniques, de sorte à aller vers un dépérissement du chèque avec tous les risques d'impayés que l'on peut avoir sur ce type d'instrument.

L'année dernière, vos services ont édité le budget citoyen. L'expérience sera-t-elle renouvelée ?

Par principe, le budget citoyen est un document qui doit être élaboré chaque année. Dorénavant, il faut que, chaque année, le citoyen soit informé du budget. Là où nous allons innover, c'est dans le contenu et le mode de diffusion. Dans le contenu, vous l'avez évoqué tantôt, c'est un budget-programmes qu'il va falloir traduire dans un

tours d'information que nous avons eus cette année ont été plutôt positifs. Les uns et les autres y ont beaucoup appris. Concernant le mode de diffusion, nous avons utilisé cette année la télévision nationale. Nous nous sommes aussi appuyés sur des missions à l'intérieur du pays. Je pense qu'il faut qu'on essaie d'étendre la cible de sorte que tous les citoyens puissent savoir de quoi il retourne quand on parle de budget et de budget-programmes.

Monsieur le ministre, dans la nuit du 21 au 22 novembre, un député de l'opposition a demandé pour vous, au nom de ses pairs, un standing ovation. Comment avez-vous vécu cela ?